

**PRÉPARATION AU CACES® R489 :
CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS
DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ
Initial – 3 catégories et plus**



OBJECTIFS		PUBLIC	PRÉ-REQUIS
- Se préparer aux tests CACES® suivant la recommandation R 489. - Conduire en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté.		Toute personne peu ou pas expérimentée à la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.	- Ne pas avoir de contre-indication médicale. - Comprendre la langue française. - Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peut rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique
NOMBRE DE PARTICIPANTS : En fonction du nombre et du type de catégories			
CATÉGORIES VISÉES ET CODES RS (FRANCE COMPÉTENCES)			
Cat.	Dénomination	Code RS	
1A	Transpalettes à conducteur porté, sans élévation du poste de conduite	RS6866	
1B	Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)	RS6867	
2B	Chariots tracteurs industriels	RS6868	
3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité ≤ 6 tonnes)	RS6869	
4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité > 6 tonnes)	RS6871	
5	Chariots élévateurs à mât rétractable	RS6870	
6	Chariots élévateurs à poste de conduite éleveable	RS6872	
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION			
THÉORIE		PRATIQUE	
1. Connaissances générales 2. Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté 3. Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES® 4. Notions élémentaires de physique 5. Stabilité des chariots de manutention 6. Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté 7. Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté 8. Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.		1. Prise de poste et vérification 2. Conduite et manœuvres 3. Fin de poste – Opérations d’entretien quotidien – Maintenance Le port des E.P.I. est obligatoire. POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA RECOMMANDATION R489, CLIQUEZ SUR CE LIEN	
DURÉE		LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
- 7 heures de théorie. - 14 heures de pratique (3 jours)		- En centre. - En entreprise.	Tests CACES® : voir programme
PÉDAGOGIE			
La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentation de fabricants...) et de support stagiaire. Les exercices pratiques sont réalisés avec chariots élévateurs électriques et thermiques. Pour le stage en entreprise : - <u>La partie théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...). - <u>La partie pratique se déroulera</u> : voir convention de mise à disposition			
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
Voir programme test CACES®		- E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...). - Une pièce et une photo d'identité.	